

Certificat émanant de la personne sous la responsabilité de laquelle la pratique professionnelle a été acquise (1) (2)

(au sens de l'article R 421-5 du code de la propriété intellectuelle)

Candidat

Nom : _____

Prénom : _____

Formation

Identité du signataire : (nom, adresse, n° de téléphone)

Qualité du signataire (qualité de CPI à renseigner):

Périodes de formation (jour, mois, année) du : _____ au : _____

Si le candidat exerce à ce jour sous votre responsabilité, le fera t-il encore à la date de l'examen ?

Oui

Non

Le candidat a-t-il été formé à temps complet pendant les périodes indiquées ci dessus ? _____

Dans la négative, préciser la durée effective et pourquoi l'activité n'a pas été exercée à temps complet

La pratique professionnelle a-t-elle été acquise directement sous votre direction et au sein de votre service ?

Oui

Non

Dans la négative, préciser dans quelles conditions elle a été acquise. Dans le cas d'une société, indiquer le service :

Nature des fonctions exercées par le candidat

Le nombre n'a pas été inférieur à
(en chiffre et non en pourcentage)

- Rédaction de premières demandes de brevet français _____
- Suivi de procédures de délivrance française _____
- Suivi de procédures de délivrance européenne et étrangère _____
- Réponses à des rapports de recherche _____
- Etude de contrefaçon _____
- Étude et rédaction de contrat (licence, cession) _____
- Etude de liberté d'exploitation _____
- Suivi de contentieux en matière de droit des brevets _____

Dans le cas où les indications précédentes ne permettent pas de décrire les fonctions exercées les préciser ci-dessous et établir le cas échéant l'objet d'une annexe à ce document

Je certifie l'exactitude des indications fournies ci dessus

Nom : _____ Prénom : _____ Courriel : _____

Date :

Signature

- (1) si la pratique a été acquise sous la responsabilité de plusieurs personnes qualifiées et si aucune période n'atteint 3 ans, fournir plusieurs attestations.
- (2) Si la pratique n'a pas été acquise sous la responsabilité d'une personne qualifiée, fournir des attestation concernant toute la durée de cette pratique